



VOS REF.

NOS REF. 2022/265

REF. DOSSIER COT-PCC-2022-58072-CAS-176676-K6R1B9

INTERLOCUTEUR Brice KAMINSKI

TÉLÉPHONE 03.25.76.46.55

MAIL rte-cm-ncy-gmr-chm-tiers@rte-france.com

FAX

OBJET **PC 058 072 21 N0001 - Chevenon - Installation
d'une centrale photovoltaïque flottante sur la
commune de Chevenon**

DDT Nièvre

2, Rue des Pâtis – BP 30069

58020 Nevers Cedex

A l'attention de Mme Nathalie DENIAUX

CRENEY- PRÈS-TROYES, le 25/10/2022

Madame,

Par courrier du 12/10/2022, vous nous avez transmis la demande de permis de construire n° 058 072 21 N0001, déposée par SOLEIL ELEMENTS 10, représenté par Monsieur CICHOSTEPSKI Pierre Alexandre concernant plusieurs parcelles situées sur le territoire de la commune de Chevenon.

Nous vous informons qu'aucune ligne, aérienne ou souterraine, appartenant au réseau public de transport d'énergie électrique (ouvrage de tension supérieure à 50 000 Volts) ne traverse le terrain concerné.

Nous vous précisons toutefois que cette réponse vaut uniquement pour les ouvrages dont RTE est gestionnaire (ouvrages dont la tension est supérieure à 50 000 Volts), et qu'il peut exister, sur le terrain d'assiette du projet, des ouvrages de distribution d'énergie électriques ou des ouvrages de transport et de distribution de gaz qui dépendent d'autres exploitants (ENEDIS, régies, GRDF, GRTgaz, etc.). Nous vous invitons donc à vous rapprocher de ces derniers pour obtenir toutes les informations utiles.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.


Patrick VERGNE
Adjoint au Directeur